



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2021-2022

Conseil d'établissement



École Louis-Philippe-Paré
235, boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 3X4
Téléphone : 514 380-8899, poste 5480
Site Web : lpp.cssdgs.gouv.qc.ca / Courriel : lpp@cssdgs.gouv.qc.ca



Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries

Québec 

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Bonjour,

J'ai eu le privilège d'être la présidente du Conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré pour l'année qui vient de se terminer et je vous présente, au nom de tous les membres du Conseil d'établissement, le Rapport annuel 2021-2022. Ce rapport fait état des différents dossiers discutés par les membres du Conseil lors des rencontres au cours de la dernière année scolaire.

Nous avons traversé une autre année particulière et l'équipe école a su relever les nombreux défis avec brio. Je remercie toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans l'école pour leur ouverture et leur excellente collaboration pendant cette dernière année. Je voudrais aussi féliciter les élèves qui ont fait preuve d'une capacité de résilience extraordinaire. Nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli au sein de l'école pour nos enfants.

Je remercie tous les membres du Conseil d'établissement pour leur implication et leur temps ainsi que la direction pour leur soutien. Vous avez su vous adapter aux différents formats pour les rencontres, avez toujours été rigoureux dans la préparation des sujets traités et nous avons eu des discussions enrichissantes.

Je vous souhaite une belle continuité pour la prochaine année.

– Nadia Bergeron



**Madame
Nadia Bergeron**
Présidente du conseil
d'établissement 2021-2022
École Louis-Philippe-Paré



**Monsieur
Stéphane Brault, M. Éd.**
Directeur

MESSAGE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'année 2021-2022 fut une année particulière pour l'ensemble des citoyens. En effet, la pandémie de Covid-19 qui sévit depuis mars 2020 a obligé les écoles à revoir leurs façons de faire dans plusieurs domaines.

L'équipe-école était très heureuse de pouvoir recevoir les élèves en présentiel à temps plein et de reprendre plusieurs de nos activités parascolaires. Les soubresauts imposés par les mesures sanitaires ont toutefois imposé de poursuivre certaines approches et façons de faire mises en place l'an dernier. La réussite des élèves étant toujours au cœur de nos préoccupations, l'équipe-école de Louis-Philippe-Paré a su s'adapter afin d'offrir des services permettant à nos élèves de progresser tant au niveau pédagogique qu'affectif dans ce contexte particulier.

Nous tenons à remercier chaque membre du conseil d'établissement, de l'équipe-école, les parents et les partenaires. Cette année fut encore particulière, mais les efforts concertés de tous auront permis maintenir les services de l'école et de poursuivre notre mission première : la réussite de nos élèves.

Voici donc le rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré.

– Stéphane Brault

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	14
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement	6
2.	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	7
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	8
2.2	Activités réalisées et décisions prises	9
2.3	Résultats obtenus	13
3.	ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL	14

1

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1.1 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Durée écoulée du mandat
Bergeron, Nadia	Présidente du conseil d'établissement - Parent	1
Marcoux, Marie-Claude	Vice-présidente du conseil d'établissement et substitut au comité de parents – Parent	2
Dallaire, Cindy	Déléguée au comité de parents – Parent	1
Fesko, Yury	Parent	2
Bensaid, Mounira	Parent	2
Youbi, Esther Angèle	Parent	1
Ducas, Jessica	Enseignante	1
Montembeault, Éliane	Enseignante	1
Pilote, Geneviève	Enseignante	1
Sirois, Anne-Marie	Enseignante	1
Labbé, Stéphane	Animateur à la vie étudiante	1
Longtin, Suzie	Technicienne en éducation spécialisée	1

2

BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date (Jour-mois-année)	Type de séance (Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
Mardi 12 octobre 2021	Séance ordinaire via TEAMS
Lundi 29 novembre 2021	Séance ordinaire via TEAMS
Mardi 18 janvier 2022	Séance ordinaire via TEAMS
Lundi 21 mars 2022	Séance ordinaire via TEAMS
Lundi 16 mai 2022	Séance ordinaire à l'école
Lundi 6 juin 2022	Séance ordinaire à l'école

2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	26 mai 2021	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	16 mai 2022	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	16 mai 2022	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	17 janvier 2022	Adopté	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	16 mai 2022	Approuvé	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Aucun sous-comité n'a été nécessaire

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	21 mars 2022	Consultation	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	16 mai 2022	Consultation	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	17 janvier 2022	Approbation	

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	17 janvier 2022	Approbation	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	18 janvier 2022	Approuvée	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	12 octobre 2021 29 novembre 2021 21 mars 2022 16 mai 2022 6 juin 2022	Approuvée	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	12 octobre 2021	Approuvé	
Consultation des parents			À chaque CE dépendant des sujets
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			Tout au long de l'année au besoin
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			Ne s'applique pas

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			Ne s'applique pas
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	15 septembre 2021 12 octobre 2021		
Adoption du budget annuel de l'établissement	16 mai 2022	Adopté	Budget de fonctionnement et d'investissement 2022-2023
Autres activités réalisées (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)			
Calendrier scolaire	21 mars 2022 16 mai 2022	Consultation	
Suivi budgétaire et mesures MEQ	15 septembre 2021 12 octobre 2021 29 novembre 2021 17 janvier 2022 21 mars 2022 16 mai 2022	Présentation	
Session d'examen	21 mars	Approbation	
Composition du CÉ	21 mars	Consultation	

2.3 RÉSULTATS OBTENUS

LIEN AVEC LE PEVR	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les élèves à risque en intervenant rapidement. • Soutenir la maîtrise de la langue française. • Assurer l'équité entre les différents groupes : plan d'intervention, parcours diversifiés et les garçons. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une pédagogie diversifiée qui valorise la langue et la culture francophone. 	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici juin 2022, augmenter de 5 % la réussite des élèves en français écriture de la 5^e sec. • D'ici juin 2022, augmenter le taux de diplomation et de certification (qualifiables) de 5 %. • D'ici juin 2022, augmenter de 1,5 % la réussite des élèves ayant un plan d'intervention au secteur régulier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite en français. • Taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention au secteur régulier. • Taux de diplomation. • Taux de certification. • Taux de réussite global aux examens uniques du MEES. • Nombre de rencontres matières formelles. • Pourcentage d'élèves ayant un tuteur en 3^e, en 4^e et en 5^e sec. du régulier. • Plan TIC 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter de 5 % le taux de réussite en français écriture de la 4^e et la 5^e sec. • Augmenter de 5 % le taux de certification en FMS et en FPT. • Augmenter de 1,5 % le taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention au secteur régulier. 	<p>Non-atteint</p> <p>FPT : Atteint FMS : Atteint</p> <p>Atteint (Majorité des matières)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non violent et sans intimidation. • Soutenir le développement des saines habitudes de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux élèves un climat éducatif sécuritaire, visant le développement d'habiletés sociales, de saines habitudes de vie et d'une conscience citoyenne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir, jusqu'en 2022, le nombre d'élèves différents s'impliquant dans une ou plusieurs activités de l'école tout en s'assurant d'avoir une offre de service diversifiée (culturelle, pédagogique, récréative et sportive). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves s'impliquant aux différents types d'activités offertes. • Nombre de contrats de paix liés au plan de lutte à l'intimidation et la violence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le nombre d'élèves différents s'impliquant dans une ou plusieurs activités de l'école tout en s'assurant d'avoir une offre de service diversifiée (culturelle, pédagogique, récréative et sportive). • Viser l'absence de cas d'intimidation et de gestes de violence. 	<p>N/A (Mesures COVID)</p> <p>Non-atteint</p>

Explications des résultats

Taux de réussite en écriture en 4^e et 5^e secondaire

Au terme de notre projet éducatif, la cible d'augmentation de 5% en écriture en 4^e et 5^e secondaire n'est pas atteinte. En effet, depuis 2018-2019, le taux de réussite en français écriture a augmenté de 3,3% en 5^e secondaire, mais a diminué de 3,7% en 4^e secondaire. Toutefois, il était en hausse marquée dans ces deux niveaux jusqu'en 2019 – 2020. Les années 20-21 et 21-22 ont été marquées par un contexte de Covid et par un régime pédagogique modifié. Ainsi, certains moyens ont été difficiles à mettre en place à cause du contexte. Il faudra d'ailleurs s'attarder et tout mettre en œuvre, dans les prochaines années, pour combler l'écart qu'ont pu laisser ces années de contexte particulier.

Viser l'absence de gestes de violence et d'intimidation

Évidemment, nous visons l'absence de cas d'intimidation ou de violence. En 2021 – 2022, nous avons répertorié 17 gestes de cette nature pour l'ensemble de l'année scolaire. Chacune de ces situations a été traitée avec diligence dans le meilleur intérêt des victimes en apportant de l'aide aux auteurs et aux témoins tel que prévu à notre plan de lutte à l'intimidation et à la violence. Nous devons poursuivre nos efforts de prévention et de sensibilisation entre autres sur l'utilisation des médias sociaux et les interactions sociales. Des ateliers pour nos élèves ont déjà été prévus pour la prochaine année scolaire avec nos partenaires policiers et communautaires.

3. ANNEXE DU RAPPORT ANNUEL

- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : [Plan de lutte | École Louis-Philippe-Paré \(gouv.qc.ca\)](#)
- Projet éducatif : [Projet éducatif - version complète | École Louis-Philippe-Paré \(gouv.qc.ca\)](#)
- Plan d'engagement vers la réussite : [Plan d'engagement vers la réussite \(PEVR\) | CSSDGS \(gouv.qc.ca\)](#)